

*** Comptes administratif et de gestion 2018 – Affectation des résultats.**

Monsieur le Maire présente le compte administratif 2018 qui est en concordance avec le compte de gestion du Trésorier :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- Excédent d'exercice 2018	130 129.65 €
- Excédent reporté de l'année antérieure	488 651.45 €
- Part affectée à l'investissement 2018	30 311.13 €
- Excédent cumulé au 31/12/2018	588 469.97 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

- Déficit d'exercice 2018	52 320.98 €
- Déficit reporté de l'année antérieure	30 311.13 €
- Déficit cumulé au 31/12/2018	82 632.11 €

Ces résultats seront affectés au budget primitif de l'exercice 2019 :

- Compte 001	Solde d'investissement reporté	82 632.11 €
- Compte 002	Résultat de fonctionnement reporté	505 837.86 €
- Compte 1068	Affectation	82 632.11 €

Après délibération, les comptes administratif et de gestion, et l'affectation des résultats sont approuvés à l'unanimité des membres exprimés.

*** Vote des taux d'imposition 2019.**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité le maintien de tous les taux d'imposition pour 2019 :

- Taxe d'habitation	11.15 %
- Taxe foncière (bâti)	11.60 %
- Taxe foncière (non bâti)	41.94 %

*** Vote du budget 2019.**

Le Maire propose le budget primitif de l'exercice 2019, celui-ci s'équilibre en recettes et en dépenses aux sommes de :

- Section de Fonctionnement	958 899.36 €
- Section d'Investissement	374 632.11 €

Les membres du Conseil acceptent à l'unanimité le budget 2019 de la commune.

*** Assainissement : Comptes administratif et de gestion 2018 – Affectation des résultats.**

Monsieur le Maire présente le compte administratif 2018 de l'assainissement qui est en concordance avec le compte de gestion du Trésorier :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- Excédent d'exercice 2018	1 784.76 €
- Déficit reporté de l'année antérieure	2 463.49 €
- Déficit cumulé au 31/12/2018	678.73€

SECTION D'INVESTISSEMENT

- Déficit d'exercice 2018	2 716.71 €
- Déficit reporté de l'année antérieure	5 779.66 €
- Déficit cumulé au 31/12/2018	8 496.37 €

Ces résultats seront affectés au budget primitif de l'exercice 2019 :

- Compte 001	Solde d'investissement reporté	8 496.37 €
- Compte 002	Résultat de fonctionnement reporté	678.73 €

Après délibération, les comptes administratifs et de gestion, et l'affectation des résultats sont approuvés à l'unanimité des membres exprimés.

*** Assainissement : vote du budget 2019.**

Monsieur le Maire propose le budget primitif de l'exercice 2019, celui-ci s'équilibre en recettes et en dépenses aux sommes de :

- Section de Fonctionnement	72 155.64 €
- Section d'Investissement	45 834.37 €

Les membres du Conseil acceptent à l'unanimité le budget Assainissement 2019 de la commune.